



Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 10 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 4 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFREYAU, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Dominique DUDOUS - M. Alexis ARRAS - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO

M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT

Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIÈRE

SECRETARE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CTD - CREDIT IMMOBILIER AQUITAINE SUD : DESIGNATION DES DELEGUES

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L1524-5 et suivants et L2121-33, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de ses membres ou de ses délégués au sein des organismes extérieurs et des sociétés d'économie mixte communales, et notamment la Compagnie Thermale de Dax, Société d'Economie Mixte Locale en cours de dissolution, dont la Ville de Dax est actionnaire majoritaire.

Il convient donc que le Conseil Municipal désigne :

- un représentant titulaire pour siéger à l'Assemblée Générale de la SEML Compagnie Thermale de Dax,

- un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger au Conseil d'Administration du Crédit Immobilier Aquitaine Sud,

par un vote à bulletin secret, étant précisé que l'assemblée peut décider, à l'unanimité, de procéder à ce scrutin par un vote à main levée.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

DECIDE de procéder au scrutin par un vote à main levée,

ET PAR 34 VOIX POUR et 1 ABSTENTION celle de Christophe BARDIN

DESIGNE Gabriel BELLOCQ en tant que représentant pour siéger à l'Assemblée Générale de la SEML Compagnie Thermale de Dax,

DESIGNE André DROUIN en tant que membre titulaire et Julien DUBOIS en tant que membre suppléant appelés à siéger au Conseil d'Administration du Crédit Immobilier Aquitaine Sud,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

CERTIFIE EXECUTOIRE,

Transmis à la Sous-Préfecture de DAX le 14 AVR. 2014

Affiché le 14 AVR. 2014

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**



**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».